



# EXTRANET

Guide de saisie d'une demande de subvention en ligne

Vous êtes sur l'espace subventions du conseil départemental de la Manche grâce au lien qui vous a été donné par nos services ou que vous avez trouvé sur le guide des aides.

Non connecté. [Se connecter](#)

**Espace subventions**

- Connectez-vous
- Contactez-nous

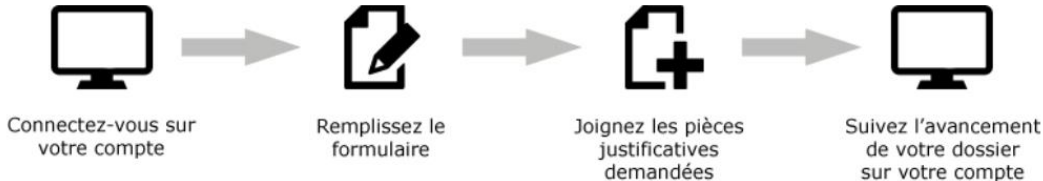
Vous êtes sur l'espace subventions du conseil départemental de la Manche.  
 Pour demander une subvention ou suivre son avancement, connectez-vous à votre compte.

Premier partenaire des collectivités et organismes publics, le conseil départemental de la Manche s'inscrit dans une démarche de simplification administrative en proposant un service en ligne de demande de subventions.

Vous représentez une commune : l'espace subventions vous permet de déposer une demande d'aide pour un projet d'assainissement collectif.

Vous représentez un collège public de la Manche : l'espace subventions vous permet de déposer votre demande annuelle de subvention d'équipement.

Pour vous connecter et réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous des informations concernant votre compte « espace subventions » qui vous ont été transmises par le conseil départemental de la Manche.



Vous pourrez à tout moment enregistrer votre demande et la compléter ultérieurement avant transmission.

Après validation et transmission au conseil départemental de la Manche, votre demande est définitive et n'est plus modifiable.

Les pièces justificatives devront être obligatoirement déposées dans un format numérique sur l'espace subventions.

Vous pourrez également consulter à tout moment le suivi de vos demandes transmises.

*Pour votre confort de navigation merci de ne pas utiliser les flèches « précédent » et « suivant » du navigateur, laissez-vous guider et suivez les instructions fournies.*

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche  
[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Sur chaque page, à tout moment, vous pouvez consulter le guide des aides du conseil départemental de la Manche, le FAQ (foire aux questions) ou les mentions légales.

Pour vous connecter au portail extranet du conseil départemental de la Manche, vous devez utiliser les codes de connexion qui vous ont été transmis par le service des collèges et de l'action éducative.

LA MANCHE > WESTNORMANDIE

**Espace subventions du conseil départemental de la Manche**

Accueil -> Formulaire de contact

Non connecté. - [Se connecter](#)

### Contact

Une question, une demande d'information ?  
N'hésitez pas à contacter nos services en remplissant le formulaire ci-dessous. Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

#### Votre identité

Civilité

Nom \*  ex: DUPONT

Prénom \*  ex: Jean

Courriel \*  ex: prenom.nom@domaine.fr

Téléphone  (+33) 01 02 03 04 05

#### Votre message


Motif de contact \*

Numéro du dossier concerné (obligatoire pour les dossiers transmis)

Votre message (merci d'être le plus précis possible) \*  (vous pouvez saisir 500 caractères.)

Pièce jointe

Entrez les caractères que vous voyez dans l'image ci-dessous, si l'image est difficilement lisible, cliquez sur actualiser :



Actualiser

[Vous pouvez également nous contacter par voie postale ou téléphonique. Retrouvez nos coordonnées sur notre \[site institutionnel\]\(#\).](#)

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le [guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)  
FAQ | [Mentions légales](#)  
Conseil départemental de la Manche | 0233 055 550 | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](#)

Si vous n'êtes pas identifié par nos services, il vous appartient de demander la création de votre compte par le biais de ce formulaire de contact.

→ Connectez-vous  
→ Contactez-nous

Vous êtes sur la page « Connexion » :

Non connecté. - [Se connecter](#)

Connectez-vous

- Connectez-vous
- Contactez-nous

J'ai un compte

Identifiant \*  Transmis par le conseil départemental de la Manche

Mot de passe \*  Respecter les minuscules / majuscules

[Identifiant oublié](#) | [Mot de passe oublié](#)

\* : champ obligatoire

Rappel de sécurité : vos identifiant et mot de passe sont des données confidentielles, il est recommandé de ne pas les communiquer.

Pour toute création de compte, contactez le conseil départemental de la Manche

Me connecter

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | 02 33 055 550 | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](#)

Votre n° d'identifiant et mot de passe vous ont été transmis par le service des collèges et de l'action éducative.

Sinon contactez le conseil départemental de la Manche par le lien suivant.

Sur chaque page, à tout moment, vous pouvez consulter le guide des aides du conseil départemental de la Manche, le FAQ (foire aux questions) ou les mentions légales.

- Vous êtes sur la page « Portail » sur laquelle vous pouvez :
- 1- vérifier les données de votre structure et le cas échéant nous transmettre les modifications à apporter
  - 2-déposer ou consulter vos demandes de subvention

LA MANCHE > WESTNORMANDIE

Espace subventions du conseil départemental de la Manche

Accueil -> Portail

(Nom identifiant) vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

➔ Vous êtes sur l'espace subventions du conseil départemental de la Manche

➔ Accueil  
➔ Votre compte  
➔ Modifiez votre mot de passe  
➔ Contactez-nous

**Votre structure**  
Consultez les informations de votre structure

**Nos subventions**  
Déposez ou consultez vos demandes de subventions

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le [guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)  
[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | 02 33 055 550 | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](#)

Pour accéder aux données administratives de votre structure, cliquez sur « Votre structure ».

En cas de modification, vous pouvez nous les adresser grâce au formulaire que vous obtiendrez en cliquant sur le bouton « contactez-nous »

Pour saisir une demande de subvention, cliquez sur « Vos subventions »



# Espace subventions du conseil départemental de la Manche

[Portail](#) -> Liste des demandes

(Nom identifiant)

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnect](#)

## → Vos subventions

Déposez vos nouvelles demandes et consultez les demandes déjà enregistrées.

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

1

Déposez une nouvelle demande de subvention

### Liste des demandes de subventions en cours de saisie

2

Dispositif d'aide	Libellé de demande	Date de création	Reprendre la saisie	Supprimer
-------------------	--------------------	------------------	---------------------	-----------

### Liste des demandes de subventions transmises

3

^	N° de deman	Libellé de demande	Libelle du dispositif d'aide	Date de dépôt	Montant demandé	Date de décision*	Etat d'avancer	Montant voté*	Suivre	Traiter le complément	Annuler le complément
---	-------------	--------------------	------------------------------	---------------	-----------------	-------------------	----------------	---------------	--------	-----------------------	-----------------------

Note : avant transmission votre saisie est mémorisée à chaque navigation ; une fois votre demande transmise celle-ci ne peut plus être modifiée.

Les demandes "en cours de saisie" non validées sont supprimées automatiquement au bout de 90 jours. Une demande "en cours de saisie" ne peut être considérée comme une demande valide.

Pour consulter, modifier ou éditer l'attestation d'un dossier, cliquez sur l'icône de la ligne correspondante dans le tableau.

Pour supprimer un dossier en cours de saisie, cliquez sur l'icône .

\* La date de la décision et le montant voté affichés ne concernent que la première décision, si ce dossier a fait l'objet d'une modification de décision, veuillez consulter le suivi du dossier.

Retour

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Sur cet écran, vous avez la possibilité de :

- 1 -Déposer une demande
- 2 -Reprendre la saisie d'une demande
- 3 -Consulter les demandes validées et transmises

Nouvelle demande -> Choix du dispositif

(Nom identifiant)

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

### Choix de la subvention

Sélectionnez la subvention qui vous concerne.

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

#### Liste des subventions

Déposez une demande pour \*

- Votre choix -
- Votre choix -
- Fourniture de matière d'oeuvre
- Renouvellement de matériel d'entretien
- Renouvellement de matériel pédagogique
- Renouvellement de mobilier scolaire

Précédent

Suivant

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | **0233 055 550** | **50050 Saint-Lô cedex** | [manche.fr](#)

Veuillez sélectionner l'enquête que vous souhaitez renseigner.



# Espace subventions du conseil départemental de la Manche



Etape 1/8 -> Préambule

(Nom identifiant)

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

## → PREAMBULE

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

À lire avant de compléter votre demande :

**Vous allez déposer un dossier de demande de subvention en ligne pour votre collègue. Pour cela, vous devez être habilité pour effectuer cette démarche, vous vous engagez sur l'exactitude des informations saisies et devrez fournir l'attestation d'engagement signée par le principal.**

Vous pourrez à tout moment enregistrer votre demande et la compléter ultérieurement avant transmission. Après validation et transmission au conseil départemental de la Manche, votre demande est définitive et n'est plus modifiable.

Les demandes de subvention d'équipement pour l'exercice 2017 sont à transmettre par l'espace subventions avant le **3 mars 2017**.

Retour

Suivant

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | **02 33 055 550** | **50050 Saint-Lô cedex** | [manche.fr](#)

**Les données saisies seront conservées pendant 90 jours, au-delà votre saisie sera perdue**





# Espace subventions du conseil départemental de la Manche

Etape 2/9 -> Informations générales

(Nom identifiant)

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

[Aide](#)

## Informations générales de la demande

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

### Caractéristiques

Description de la demande \*  Vous pouvez saisir 300 caractères.

Montant demandé \*  ex: 250

\* : Champ obligatoire

Précédent

Suivant

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | **02 33 055 550** | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](http://manche.fr)

Indiquez le libellé de l'enquête.

Il s'agit du montant total de vos demandes sur cette enquête.





## → Renouvellement du mobilier scolaire - Page 1

- [→ Accueil](#)
- [→ Votre compte](#)
- [→ Modifiez votre mot de passe](#)
- [→ Contactez-nous](#)

### Salle concernée 1

#### Salle concernée 1

Salle concernée 1 - Complément salle 1 Priorité d'équipement ou de renouvellement - salle 1 - Coût total - salle 1 Commentaires - salle 1 

Vous pouvez saisir 200 caractères.

En fonction du dispositif (ici « Renouvellement du mobilier scolaire »), **2 à 3 pages** vous sont proposées pour noter vos différents souhaits complétés de vos priorités.

Merci de parcourir jusqu'au bas de page pour obtenir les boutons « Précédent » et « Suivant » et ainsi accéder aux écrans suivants.

#### Mobilier n°1

Mobilier n°1 - salle 1 

Vous pouvez saisir 200 caractères.

Quantité 1 - salle 1 

... / ...



Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le [guide des aides](#) du conseil départemental de la Manche

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Etape 7/9 -> Pièces à fournir

Le passage à l'écran suivant ne sera possible que si toutes les pièces **obligatoires** ont été attachées. Sinon le message ci-dessous apparaîtra.

**⚠** Merci de transmettre un document pour chacune des pièces obligatoires.

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

**→ Pièces à fournir**

Transmettez les pièces nécessaires à l'instruction de votre demande :

**Liste des pièces à fournir**

Etat de la pièce	Type de la pièce	Document
Obligatoire	Engagement du principal	<input type="button" value="Parcourir..."/>

Vous pouvez vous déconnecter à tout moment. L'ensemble des informations saisies sera conservé lors de votre prochaine connexion. Votre dossier ne sera instruit que si toutes les pièces demandées sont transmises.

L'engagement du principal doit être renseigné d'après le modèle ci-joint et ajouté dans l'écran des "pièces à fournir".

[Modele.pdf](#)

Le modèle.pdf vous est présenté ci-après

Précédent

Suivant

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Pour insérer une pièce scannée :

- cliquez sur parcourir
- rechercher la pièce
- valider.

(le signe pour attacher la pièce au dossier.

le signe pour détacher la pièce du dossier).

Etape 6/8 -> Pièces à fournir

**Le devis est obligatoire** pour l'enquête « Renouvellement des matériels d'entretien des locaux et des extérieurs (ou autres équipements) ».

Il est possible de le joindre pour l'enquête « matière d'œuvre » si vous le souhaitez.

**→ Pièces à fournir**

Transmettez les pièces nécessaires à l'instruction de votre demande :

**Liste des pièces à fournir**

Etat de la pièce	Type de la pièce	Document
Obligatoire	Engagement du principal	Parcourir...
Complémentaire	Devis	Parcourir...

Vous pouvez vous déconnecter à tout moment. L'ensemble des informations saisies sera conservé lors de votre prochaine connexion. Votre dossier ne sera instruit que si toutes les pièces demandées sont transmises.

L'engagement du principal doit être renseigné d'après le modèle ci-joint et ajouté dans l'écran des "pièces à fournir".

[Modele.pdf](#)

Le modèle.pdf vous est présenté ci-après.

Précédent

Suivant

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche

FAQ | Mentions légales

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

**Pour insérer une pièce scannée :**

- cliquez sur parcourir
- rechercher la pièce
- valider.

(le signe pour attacher la pièce au dossier.

le signe pour détacher la pièce du dossier )

## Modèle pour l'engagement du principal



Remplissez le formulaire suivant. Vous pouvez enregistrer les données saisies dans ce formulaire.



Sélect. les champs existants

### DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Je soussigné(e) M. .... (nom et prénom)

principal(e) du collège .....

de .....

- certifie exactes les informations communiquées dans le présent dossier ;
- atteste la demande de financement d'un montant de ..... €  
au titre du dispositif « ..... »

Fait le ..... à .....

*Cachet de l'établissement  
revêtu du visa du chef d'établissement*

Il s'agit d'un document remplissable auquel vous apposez la signature du chef d'établissement, qu'il vous suffira de scanner et d'attacher dans l'écran « pièces à fournir ».

- Accueil
- Votre compte
- Modifiez votre mot de passe
- Contactez-nous

## → Récapitulatif de la demande

Le lien ci-après vous permet d'éditer un récapitulatif de votre demande.

[Récapitulatif de votre demande](#)

J'accepte les conditions générales d'utilisation \*

Après validation, votre demande n'est plus modifiable et est transmise au conseil départemental de la Manche.

**Avant transmission**, vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre demande par le lien suivant, et le cas échéant, modifier votre saisie en cliquant sur le bouton Précédent.

Précédent

Valider

**ATTENTION** la validation signifie que votre demande est complète. Aucune modification ne sera possible par le biais de l'extranet.

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | 02 33 055 550 | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](#)

Cliquez sur ce bouton **pour valider définitivement votre dossier de demande de subvention**.  
Votre dossier est transmis au Conseil départemental qui pourra procéder à son instruction. Un numéro de dossier Extranet commençant par **EX** vous est communiqué pour vous permettre d'effectuer un suivi de votre demande en ligne.



# Espace subventions du conseil départemental de la Manche



Etape 9/9 -> Confirmation

(Nom identifiant)

Vous êtes connecté à votre espace - [Se déconnecter](#)

## → Confirmation de transmission

Votre demande a bien été enregistrée sous la référence **EX000014**.  
Ce numéro est à rappeler dans toute correspondance avec nos services.

### Documents

[Attestation de dépôt](#)

[Récapitulatif de votre dossier](#)

Vous pourrez retrouver et suivre l'avancement de votre demande en vous reconnectant sur ce site.

Depuis la liste des demandes transmises vous pourrez alors accéder à son récapitulatif de suivi et retrouver les éventuelles éditions associées.

Retour

[Pour plus d'informations sur les dispositifs, consultez le guide des aides du conseil départemental de la Manche](#)

[FAQ](#) | [Mentions légales](#)

Conseil départemental de la Manche | 0233 055 550 | 50050 Saint-Lô cedex | [manche.fr](http://manche.fr)